

ATLAS

de la

NOUVELLE RÉGION

NORD-PAS DE CALAIS - PICARDIE

Tome 1



Population





Atlas
de la nouvelle région
Nord-Pas de Calais - Picardie

Tome 1

Population

Directeurs de Publication :
Yves DURUFLÉ - Denis HARLÉ

Direction Générale «Appui au Pilotage des Politiques Publiques»
Région Nord-Pas de Calais

Direction Générale «Développement Territorial»
Région Picardie

Rédaction et cartographie :

Direction du Développement Durable, de la Prospective et de l'Évaluation
Région Nord-Pas de Calais

Direction de la Prospective, de la Programmation, de l'Aménagement Durable et de l'Europe
Région Picardie

Mai 2015

Présentation

Ce tome de l'Atlas de la nouvelle région Nord-Pas de Calais – Picardie est consacré à la population, à sa diversité, à sa richesse et à son évolution ainsi qu'à la façon dont elle se répartit sur le nouveau territoire régional.

La nouvelle région se situe à la troisième place des nouvelles régions françaises les plus peuplées.

Le Nord-Pas de Calais – Picardie est même la région de France métropolitaine la plus jeune.

La population est distribuée de façon hétérogène sur le territoire. De plus, la tendance qui voit la population rejoindre des communes périurbaines et rurales tout en continuant à travailler dans les pôles urbains se poursuit.

Cela pose notamment des problématiques de mobilité, d'accès aux services et à l'emploi et d'émissions de gaz à effet de serre.

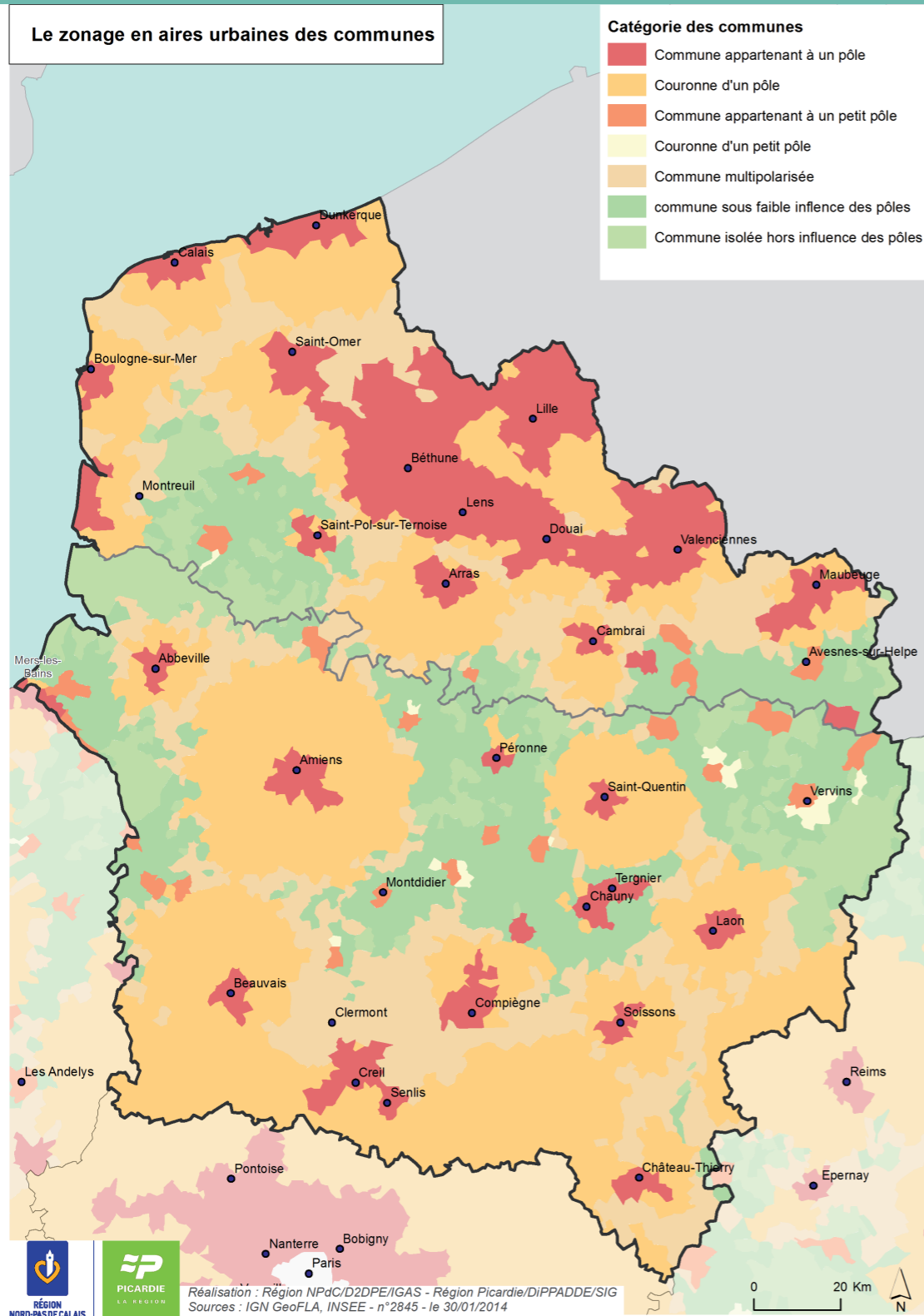


Sommaire

Tome 1 : Population

1. Aires urbaines	8
2. Population en 2012	9
3. Densité de population en 2012	10
4. Les moins de 20 ans	11
5. Les 65 ans et plus	12
6. Solde migratoire apparent entre 2006 et 2011	13
7. Évolution de la population entre 2006 et 2011 par zone d'emploi	14
8. Indicateur de fécondité en 2011 par zone d'emploi	15
9. Projection de la population à l'horizon 2032 par zone d'emploi	16
10. Répartition de la population par âge et par zone d'emploi en 2011	17
11. Répartition de la population par catégorie socio-professionnelle par zone d'emploi en 2011	18
12. Répartition des ménages selon la structure familiale par zone d'emploi en 2011	19
13. Évolution des ménages entre 2006 et 2011	20
14. Projection du nombre des ménages à l'horizon 2032 par zone d'emploi	21

1. Les aires urbaines



Les aires urbaines

Des formes urbaines diversifiées

La répartition urbaine est inégale au sein de la nouvelle région entre le Nord-Pas de Calais et la Picardie, cette dernière présentant un caractère urbain moins marqué.

En effet, plusieurs structures urbaines se distinguent au sein de cette nouvelle région :

- un ensemble de conurbations polarisées par l'agglomération lilloise et le bassin minier et qui s'insère dans la continuité urbaine de l'Europe du Nord,
- des espaces de densité importante au sud dans la continuité de l'Île-de-France,
- une façade littorale fortement urbanisée,
- un maillage territorial diffus dans l'espace central de la nouvelle région.

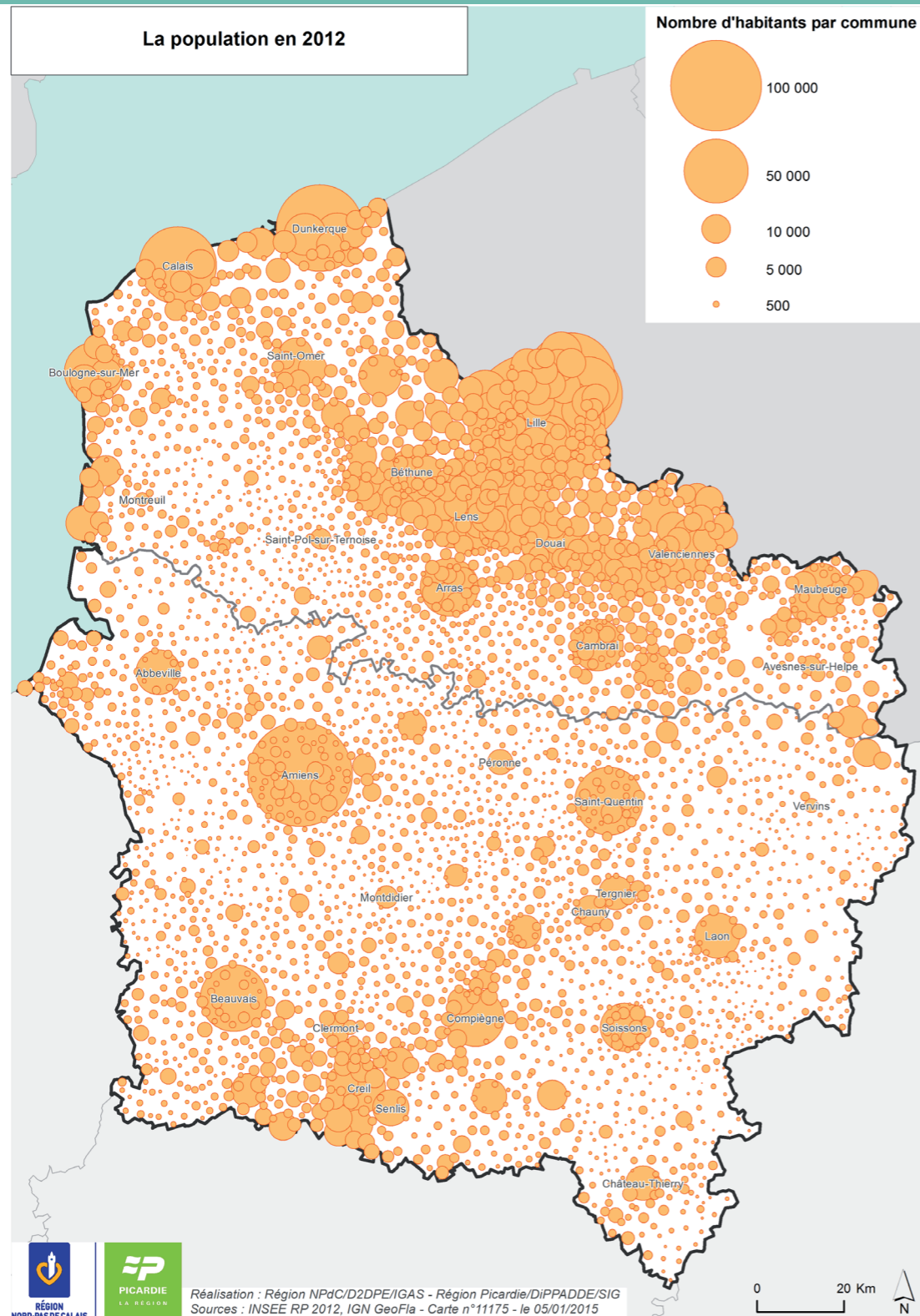
Tout d'abord, le littoral est majoritairement urbanisé. De Saint-Quentin-en-Tourmont jusqu'Ambleteuse, la dynamique urbaine est essentiellement liée au tourisme côtier et à l'habitat de loisirs et vacances, généralement saisonnier. Entre Sangatte et Bray-Dunes, la conurbation est fortement liée aux activités industrielles et portuaires, qui prédominent sur d'autres même si certains espaces bénéficient d'un urbanisme lié au tourisme.

De Béthune à Maubeuge, la continuité urbaine engendrée par les activités minières et industrielles passées structure un vaste espace qui se prolonge au-delà de la frontière belge. Avec la métropole lilloise également inscrite dans une continuité urbaine avec la Belgique, cet espace forme un ensemble urbain majeur au nord de la nouvelle région.

Au sud de la région, la tâche francilienne s'étend depuis l'agglomération parisienne et suit la vallée de l'Oise ainsi que les principaux axes de transports vers Beauvais, Clermont, Creil, Senlis et Compiègne. Cela s'explique notamment par un desserrement résidentiel d'actifs franciliens, trouvant à se loger dans l'Oise.

Enfin, au cœur de la nouvelle région, la structure territoriale est différente. Elle se caractérise par un semis de petites et moyennes villes, maillant de façon régulière l'espace régional. Ces pôles sont caractérisés par un centre urbain concentrant la majeure partie des services, et une couronne périurbaine majoritairement polarisée vers celui-ci. La structuration de ce territoire fait apparaître l'importance des communes multipolarisées, qui regroupent une part de population supérieure à la moyenne nationale. Une vingtaine de pôles de taille réduite sont situés dans les interstices des aires urbaines, et permettent l'accès à des services dans ces espaces moins denses.

2. Population en 2012



Population en 2012

La troisième région la plus peuplée de France.

La région Nord Pas de Calais – Picardie compte près de 5,973 millions d’habitants en 2012. Si les tendances observées jusqu’en 2012 se prolongent, le seuil des 6 millions d’habitants devrait être atteint au cours de l’année 2015. Par sa population, la région est la troisième région la plus peuplée de France derrière l’Île-de-France et Auvergne – Rhône-Alpes. Elle représente 9,4% de la population de France métropolitaine.

Un peuplement principalement organisé autour de grands pôles urbains.

La population régionale se répartit sur 3 836 communes. L’espace régional compte les trois premiers départements en nombre de communes : le Pas-de-Calais (895 communes), l’Aisne (816 communes) et la Somme (782 communes). Malgré le nombre important de communes de petite taille, la population régionale est essentiellement sous l’influence urbaine : 89% de la population est sous l’influence de grands pôles urbains soit la deuxième proportion la plus importante de France (hors Île-de-France) derrière la région Provence-Alpes-Côte-D’azur. La région dispose toutefois d’espaces plus ruraux caractérisés par un grand nombre de communes peu peuplées.

Une surreprésentation des communes de tailles intermédiaires.

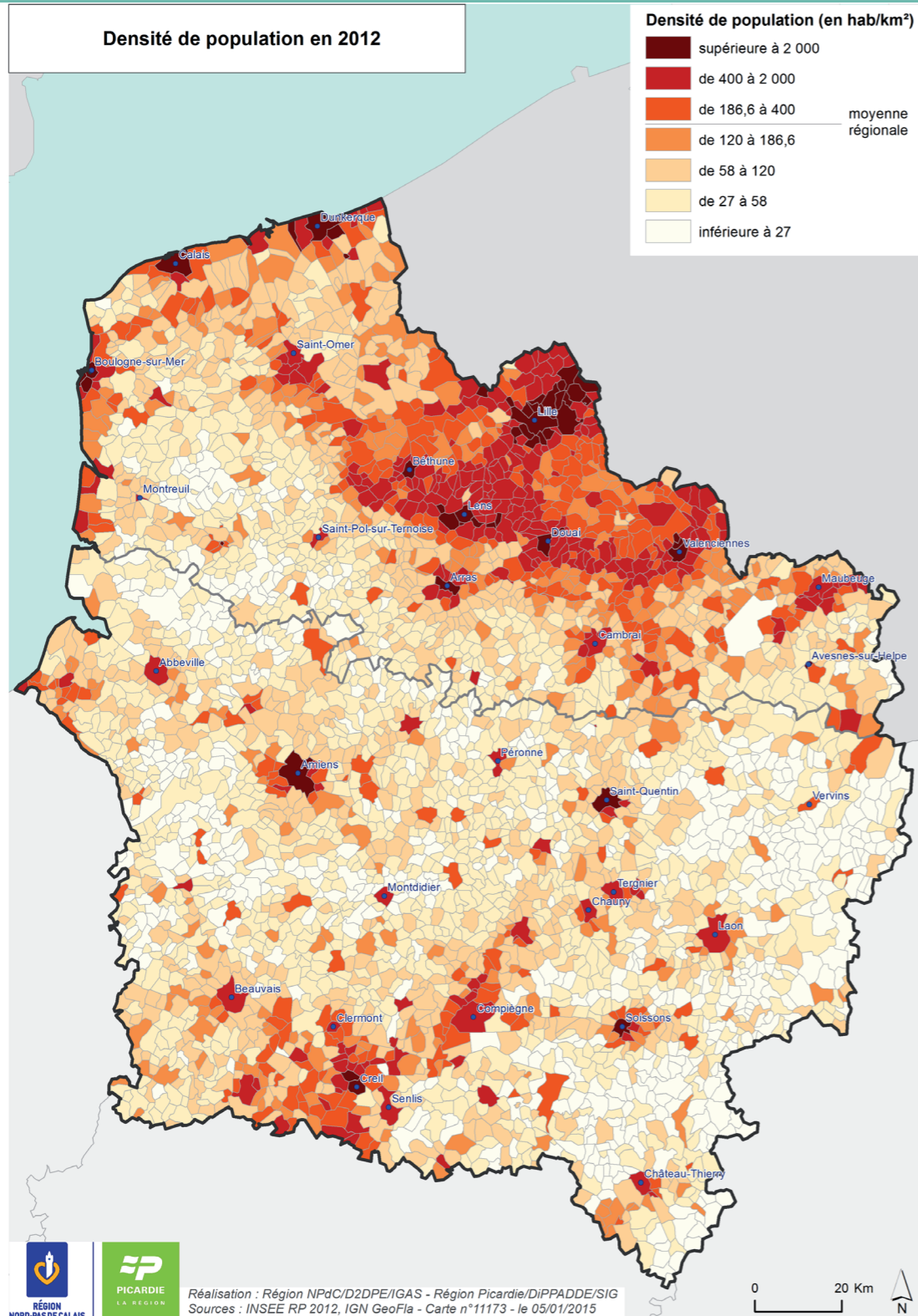
Deux communes de la région comptent plus de 100 000 habitants : Lille (227 533 hab.) et Amiens (133 327 hab.). La région compte également 7 communes de plus de 50 000 habitants. Parmi elles, 3 se situent au sein de la métropole lilloise (Roubaix, Tourcoing et Villeneuve d’Ascq) et 4 forment des espaces de peuplement spécifiques : Dunkerque, Calais, Saint-Quentin et Beauvais.

Si ces communes jouent un rôle important dans le peuplement régional, la région Nord Pas de Calais – Picardie se caractérise par une surreprésentation des communes de tailles intermédiaires. Ainsi toutes les tranches de communes situées entre 5 000 et 50 000 habitants sont plus présentes dans la région qu’en moyenne de France (hors Île-de-France) aussi bien au regard de leur nombre que de la population qu’elles concentrent.

L’importance de ces communes intermédiaires traduit plusieurs logiques de peuplement au sein de la région. En premier lieu, la métropole lilloise se caractérise par un faible poids de la ville de Lille au sein de son agglomération puisqu’elle ne concentre qu’un cinquième de la population de l’agglomération. Ce faible poids est à la fois lié à la présence de Roubaix, Tourcoing et Villeneuve d’Ascq et à la présence d’une vingtaine de communes ayant entre 10 000 et 50 000 habitants et concentrant au final plus de 40% de la population de l’agglomération.

Ensuite, la proximité de l’Île-de-France se traduit par un peuplement organisé autour de villes de taille moyenne dans la frange sud de la nouvelle région. Également, le bassin minier dispose d’un peuplement spécifique organisé autour des anciens puits de mines et formant de nombreuses communes dont la taille se situe entre 5 000 et 35 000 habitants. Enfin, la région dispose de plusieurs agglomérations organisées autour de villes de taille intermédiaire qui maillent le territoire à l’image de Laon ou Cambrai.

3. Densité de population en 2012



Densité de population en 2012

Une densité moyenne supérieure à la France métropolitaine.

Avec 188 habitants par km², la région Nord-Pas de Calais – Picardie se caractérise par une densité globalement supérieure à la moyenne nationale. L'importance de la densité régionale traduit la caractéristique principalement urbaine de la région même si celle-ci dispose également d'espaces de moindre densité.

Des densités importantes dans la continuité de grands espaces de peuplement transrégionaux.

Les territoires les plus denses de la région s'intègrent dans des espaces de peuplement dépassant les limites de la région. La métropole lilloise qui constitue l'espace le plus dense de la nouvelle région s'inscrit ainsi dans la continuité du peuplement de l'Europe du Nord. Cette inscription se traduit à la fois par une densité importante au-delà des frontières wallonnes et flamandes et par une forme urbaine spécifique avec un peuplement qui s'étale sur un espace dépassant les seules villes centres. De même, le bassin minier forme un espace continu de forte densité qui se prolonge au-delà des frontières avec une histoire minière comparable en Wallonie. Aussi, la région dispose d'un espace de densité importante au sud avec une forte intégration de ce territoire au sein de l'agglomération parisienne.

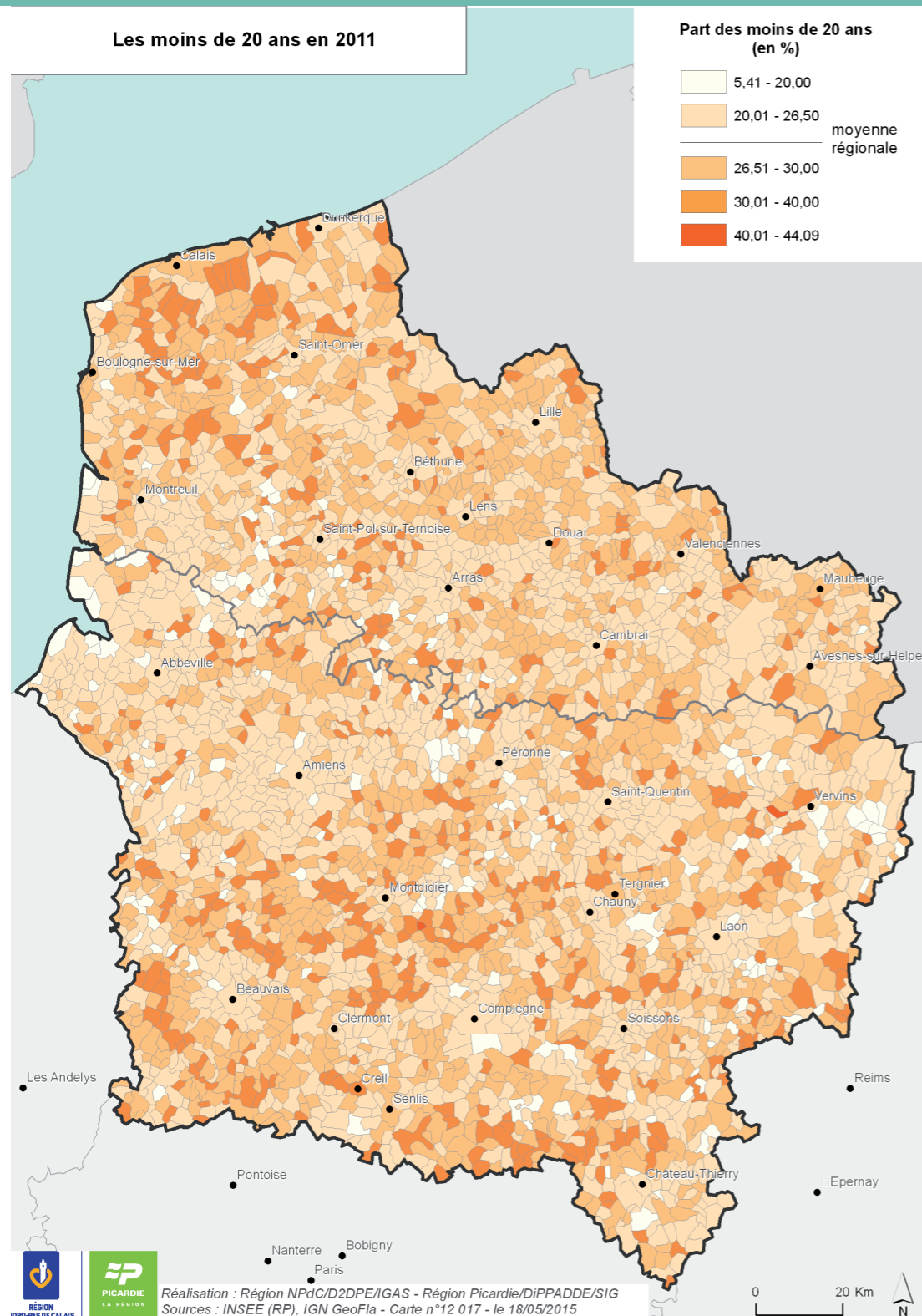
Des densités importantes sur l'espace littoral.

Le littoral de la région Nord Pas de Calais – Picardie se caractérise également par de fortes densités traduisant l'importance de son urbanisation. Cette densité est par ailleurs très étalée à l'exception de deux espaces bénéficiant d'espaces plus naturels : le premier correspondant à la Terre des Deux Caps et le second au Marquenterre. Pour les autres espaces littoraux, l'importance de la densité s'inscrit également dans la continuité d'espaces de peuplement extérieurs à la région avec la forte urbanisation de la côte flamande au nord et le pôle urbain du Tréport au sud.

Des espaces de moindre densité en dehors des pôles urbains dans le cœur de la région.

En dehors de ces grands espaces disposant de fortes densités, la région se caractérise par un peuplement organisé autour de pôles urbains concentrant une grande part de la population malgré une périurbanisation importante. Cette forme urbaine se traduit par un gradient de densité avec un cœur très dense et une diminution progressive de cette densité à mesure que l'on s'éloigne de ce centre.

4. Les moins de 20 ans



Les moins de 20 ans

La région la plus jeune de France métropolitaine.

La région Nord-Pas de Calais – Picardie se caractérise par sa jeunesse. La nouvelle région peut même être considérée comme la région la plus jeune de France métropolitaine au regard de la proportion de jeunes de moins de 20 ans. Ces derniers sont ainsi 1,58 million dans la région, soit 26,5% de la population régionale. L'importance de la jeunesse du territoire s'explique principalement par deux facteurs : un taux de fécondité plus élevé dans la région et un déficit migratoire impactant davantage les classes d'âge plus élevées.

Une concentration des moins de 20 ans dans les communes périurbaines.

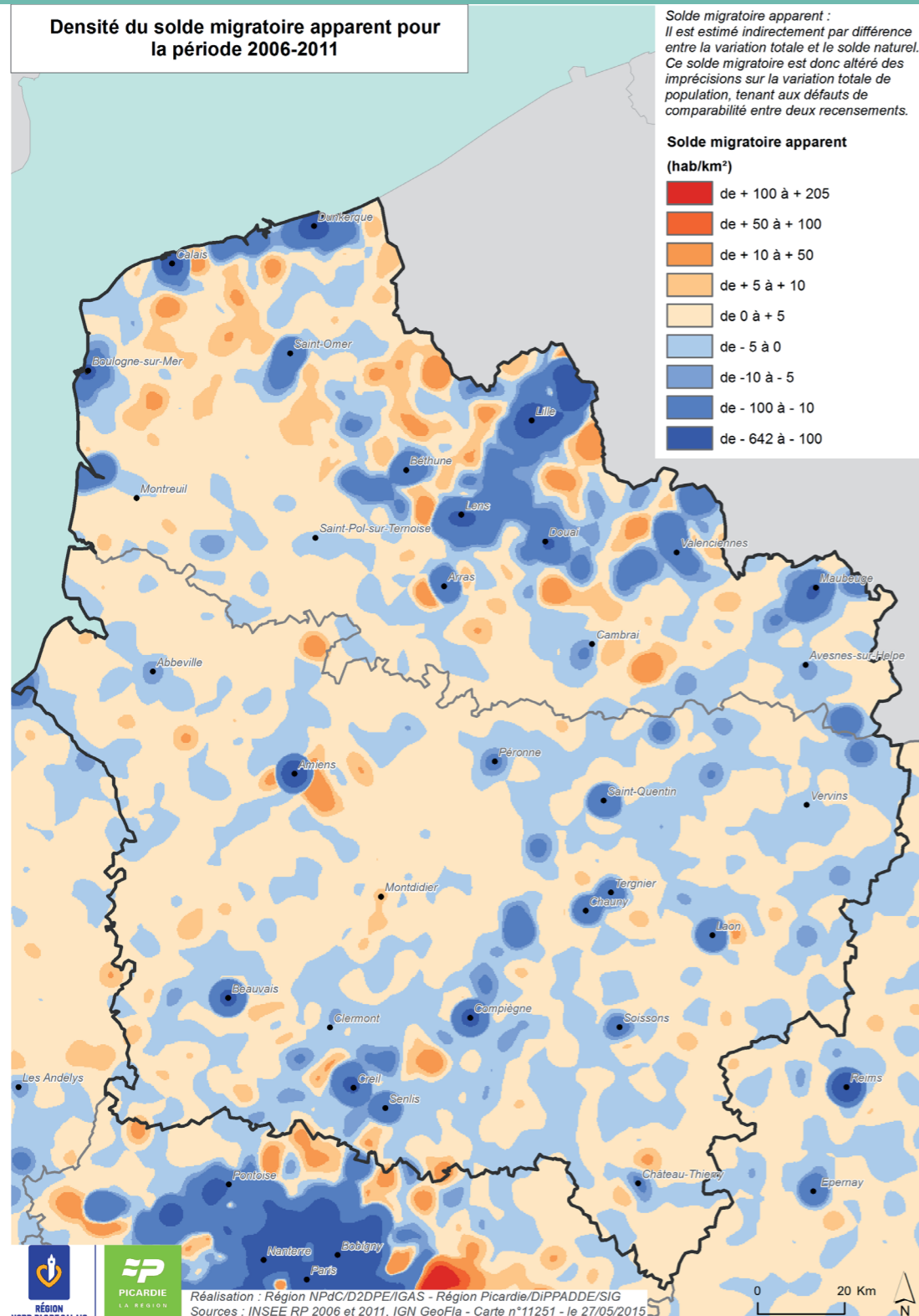
A l'échelle communale, les jeunes de moins de 20 ans sont le plus souvent les plus nombreux en périphérie des pôles urbains de la région tandis que les villes centres affichent le plus souvent une moindre proportion de jeunes. Cette organisation spatiale traduit les impacts de la périurbanisation : les familles avec enfants à la recherche d'un cadre de vie correspondant à leurs attentes et financièrement accessible sont nombreuses à s'éloigner des centres pour s'installer dans les communes périurbaines. Elles augmentent ainsi la proportion de jeunes vivant dans ces communes. A l'inverse, à partir de 18 ans, les étudiants et les jeunes actifs sont nombreux à quitter ces territoires pour se rapprocher de leur lieu d'étude ou de travail.

L'Oise, le Nord et le Pas-de-Calais sont les 3 plus jeunes départements de France hors Île-de-France.

Si l'ensemble des départements de la région se caractérise par une proportion de jeunes plus importante que la moyenne régionale, la surreprésentation des moins de 20 ans est particulièrement marquée dans 3 des 5 départements de la région : l'Oise, le Nord et le Pas-de-Calais. Ces départements sont en effet les 3 départements de France hors Île-de-France ayant la plus forte proportion de jeunes.

Si la proportion de jeunes au sein de ces départements est homogène, leur répartition est différente. Les jeunes sont présents dans l'ensemble des espaces de l'Oise tandis qu'ils apparaissent plus concentrés dans certains territoires pour les départements du Nord et du Pas-de-Calais. C'est en particulier le cas des espaces périurbains du littoral ou encore de la zone d'emploi de Roubaix-Tourcoing.

6. Solde migratoire apparent entre 2006 et 2011



Solde migratoire apparent entre 2006 et 2011

Un déficit d'attractivité vis-à-vis des autres régions.

La région Nord Pas de Calais – Picardie se caractérise par un solde migratoire négatif traduisant un déficit d'attractivité vis-à-vis des autres régions. Ce déficit migratoire est le plus important vis-à-vis de l'Île-de-France et des régions du sud-est de la France. Si ce déficit migratoire est présent pour l'ensemble des classes d'âges, il est le plus marqué entre 20 et 30 ans avec des départs importants de jeunes au moment des études ou de l'entrée dans la vie active.

Des villes en perte de croissance...

Au jeu des migrations résidentielles internes, les grands pôles urbains perdent de la population au profit des espaces périurbains et ruraux. Ainsi, les conurbations du bassin minier et du bassin industriel de Maubeuge, comme l'agglomération amiénoise, connaissent une perte importante de population à l'inverse de leur couronne périurbaine.

La métropole lilloise affiche également un déficit migratoire. Celui-ci reste plus contenu et la population de ce territoire augmente globalement sous l'effet d'un solde naturel excédentaire supérieur au déficit.

De même, les villes littorales sont confrontées à une forte décroissance. Le maillage de villes moyennes n'est pas épargné par les pertes de population, comme on peut le constater à Saint-Quentin, Arras, Compiègne ou Beauvais.

... au profit d'espaces périurbains et ruraux attractifs

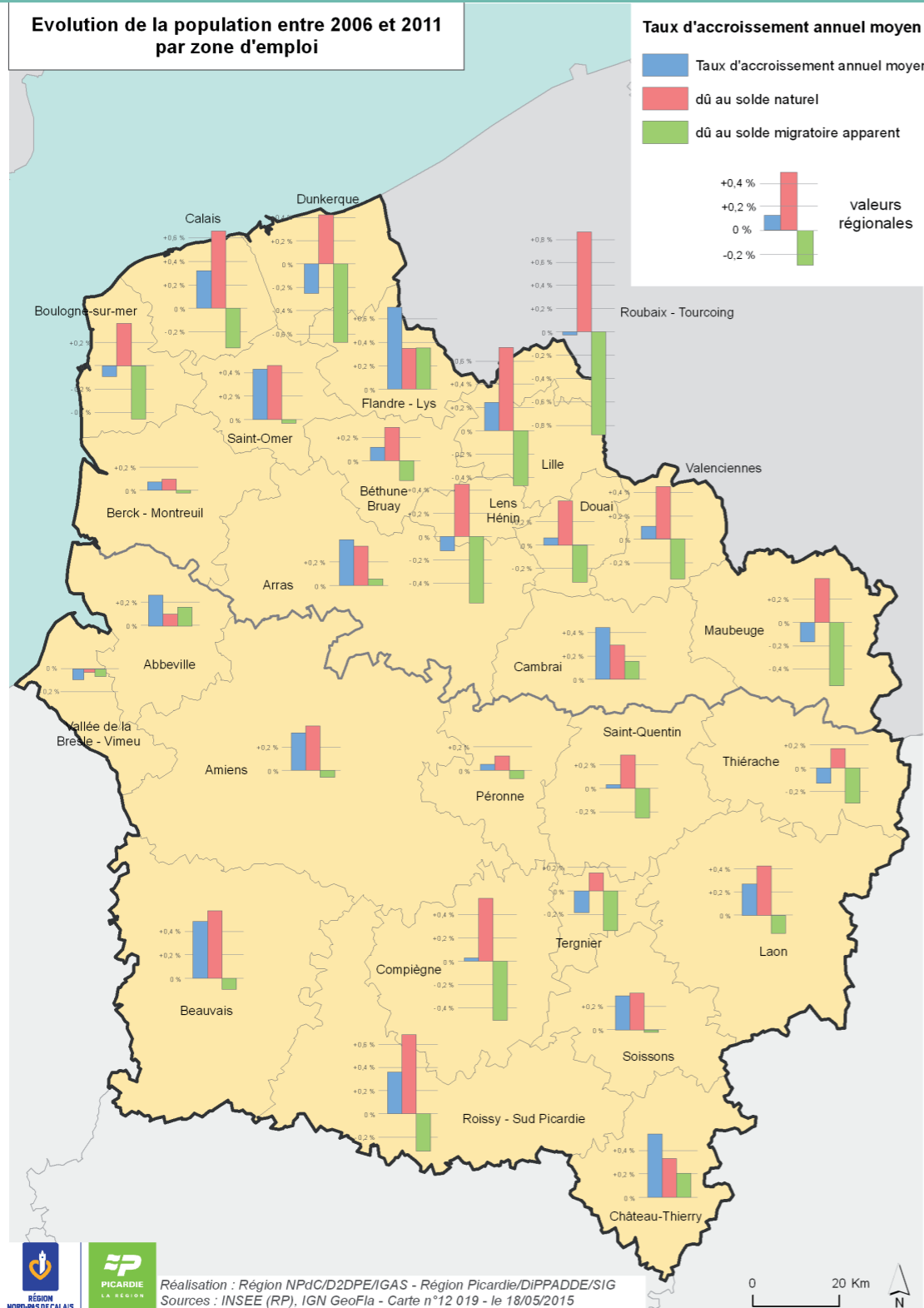
Pour autant, la population des espaces ruraux et périurbains progresse. A ce titre, l'hinterland littoral voit sa population croître de façon homogène et plus forte que dans les autres espaces ruraux. Par ailleurs, le phénomène de périurbanisation se retrouve sur l'ensemble du territoire régional et constitue un phénomène global de perte de population urbaine au profit de ces espaces.

Une inversion des soldes migratoires longtemps positifs s'est amorcée dans le sud de la région depuis les années 1990, en lien notamment avec le départ important de population de l'agglomération creilloise et un ralentissement des arrivées de population en provenance de l'Île-de-France. Cette frange sud continue cependant de bénéficier d'une forte attractivité auprès des jeunes ménages dont l'un au moins des conjoints travaille en Île-de-France.

Dans une moindre mesure, l'influence rémoise engendre une croissance démographique dans les petites communes autour des axes reliant Laon et Soissons notamment, à Reims.

La tendance déjà ancienne à l'installation de la population dans les petites communes se poursuit et s'amplifie. Ces communes, aux moyens financiers et techniques réduits, et peu dotées en emplois, équipements et services doivent faire face à cette croissance démographique et à ses conséquences en matière de déplacements, d'émissions de gaz à effet de serre et de consommation foncière.

7. Évolution de la population entre 2006 et 2011 par zone d'emploi



Évolution de la population entre 2006 et 2011

Une évolution démographique limitée par le déficit migratoire.

La région Nord-Pas de Calais – Picardie se caractérise par une croissance limitée de sa population. La région bénéficie pourtant d'un solde naturel élevé. L'importance du solde naturel s'explique à la fois par la jeunesse de la population et une fécondité plus importante que la moyenne française. La hausse de la population est par contre limitée par un solde migratoire négatif lié à un déficit vis-à-vis des autres régions.

Un solde naturel favorable dans la plupart des zones d'emploi de la région.

A l'échelle infrarégionale, le solde naturel apparaît favorable dans la plupart des territoires régionaux : seule une zone d'emploi de la nouvelle région enregistre davantage de décès que de naissances, la zone Vallée de la Bresle – Vimeu. Ce déficit s'explique par la structure de la population avec la plus forte proportion de 65 ans et plus et la plus faible proportion de femmes en âge d'avoir des enfants. De manière générale, le solde naturel est limité dans les zones d'emploi ayant la proportion de seniors la plus élevée à l'image de Berck-Montreuil sur le littoral ou de la Thiérache à l'est de la région.

En dehors de ces zones, de nombreux territoires de la région bénéficient d'un solde naturel supérieur à la moyenne française (+0,4%). Les zones d'emploi de Roubaix-Tourcoing et de Lille affichent les soldes naturels les plus élevés car la métropole attire les jeunes au moment des études ou du premier emploi et enregistre un déficit migratoire après la naissance des enfants. La partie régionale de la zone d'emploi de Roissy et les zones de Compiègne et Beauvais bénéficient également d'un solde naturel élevé grâce à une attractivité auprès de jeunes actifs.

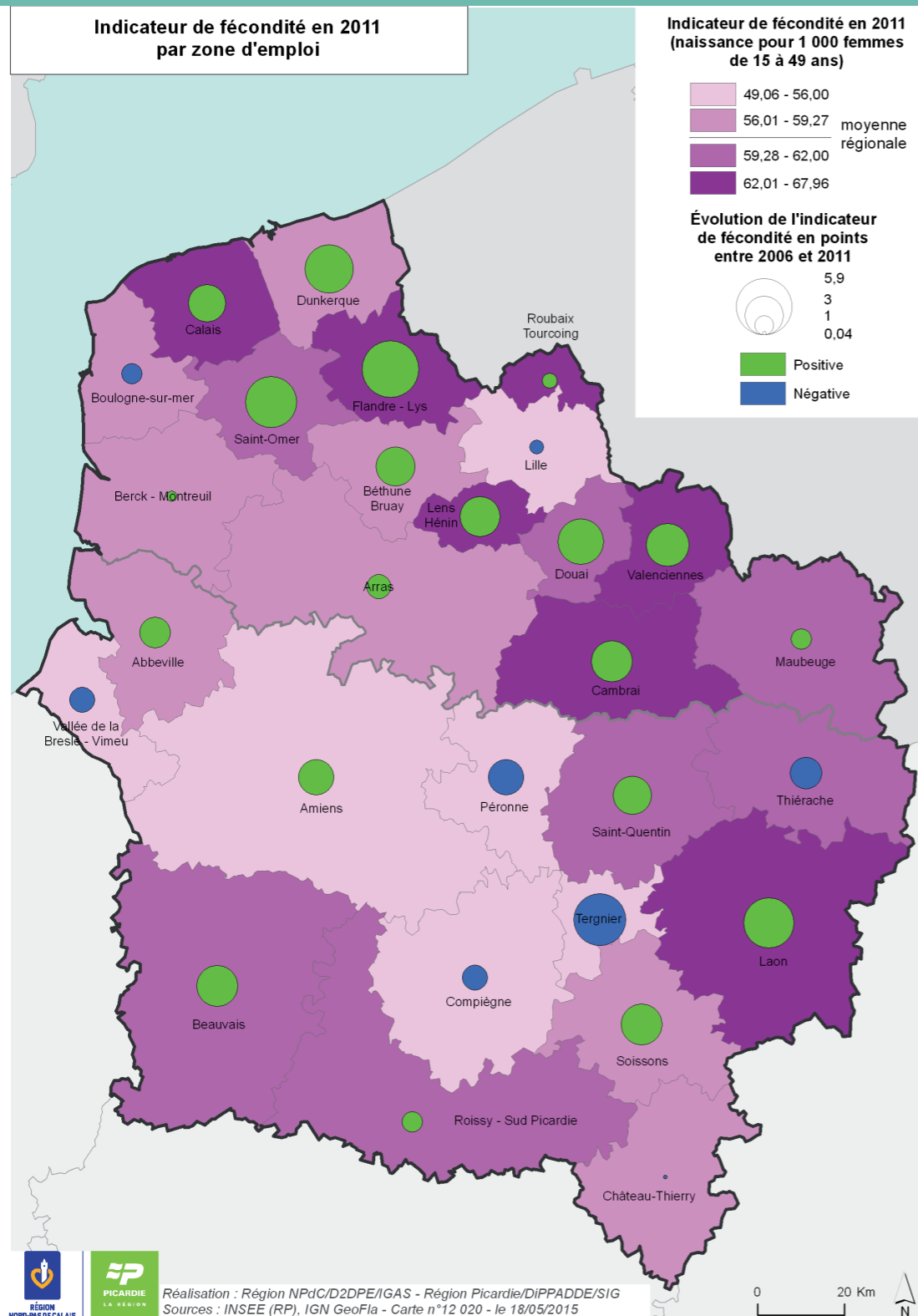
Un solde migratoire positif dans des zones d'emploi bénéficiant de la périurbanisation de grands pôles voisins.

Seules 5 zones d'emplois de la région bénéficient d'un solde migratoire positif. Ces zones ont en commun un développement important de la population dans les franges limitrophes du territoire situées à proximité de grands pôles d'emplois dont l'influence dépasse les limites de sa zone. C'est en particulier le cas de la zone de Château-Thierry qui bénéficie d'une attractivité vis-à-vis de la région francilienne et de la zone de Flandre-Lys sous l'influence lilloise. Les zones de Cambrai et de Douai bénéficient pour leur part de l'extension de zones d'emplois du bassin minier. Enfin la zone d'Abbeville bénéficie à la fois de l'étendue de l'influence du pôle d'emploi d'Amiens et d'une attractivité résidentielle vis-à-vis des seniors.

Un bilan migratoire équilibré dans la zone d'Amiens et plusieurs zones limitrophes.

La zone d'emploi d'Amiens se caractérise par un relatif équilibre migratoire avec un solde migratoire négatif mais faible (-0,06% par an). Cette situation est similaire dans plusieurs zones d'emploi limitrophes telles que Beauvais, Péronne et dans une moindre mesure Roissy. En dehors de ces espaces, la nouvelle région se caractérise par un déficit migratoire sur l'ensemble des autres zones d'emploi. Ce déficit est particulièrement important dans le nord littoral, dans la zone de Roubaix-Tourcoing, dans l'Avesnois ainsi que dans une partie du bassin minier.

8. Indicateur de fécondité en 2011 par zone d'emploi



Indicateur de fécondité en 2011

Une fécondité plus élevée et plus précoce qu'en France métropolitaine.

Avec un indicateur conjoncturel de fécondité de 2,07 enfants par femme en 2011, la région Nord-Pas de Calais – Picardie bénéficie d'une fécondité importante. La région dispose ainsi du deuxième niveau de fécondité le plus élevé des régions de France métropolitaine derrière la région Pays de la Loire. La nouvelle région se caractérise également par la jeunesse des mères avec un âge moyen à l'accouchement de 29,1 ans, soit l'âge moyen le plus jeune parmi les nouvelles régions de France métropolitaine.

Une fécondité élevée dans de nombreuses zones de la région.

A l'échelle infrarégionale, l'indicateur de fécondité calculé en rapportant le nombre d'enfants nés dans l'année au nombre de femmes en âge d'avoir un enfant donne une image des contrastes infrarégionaux.

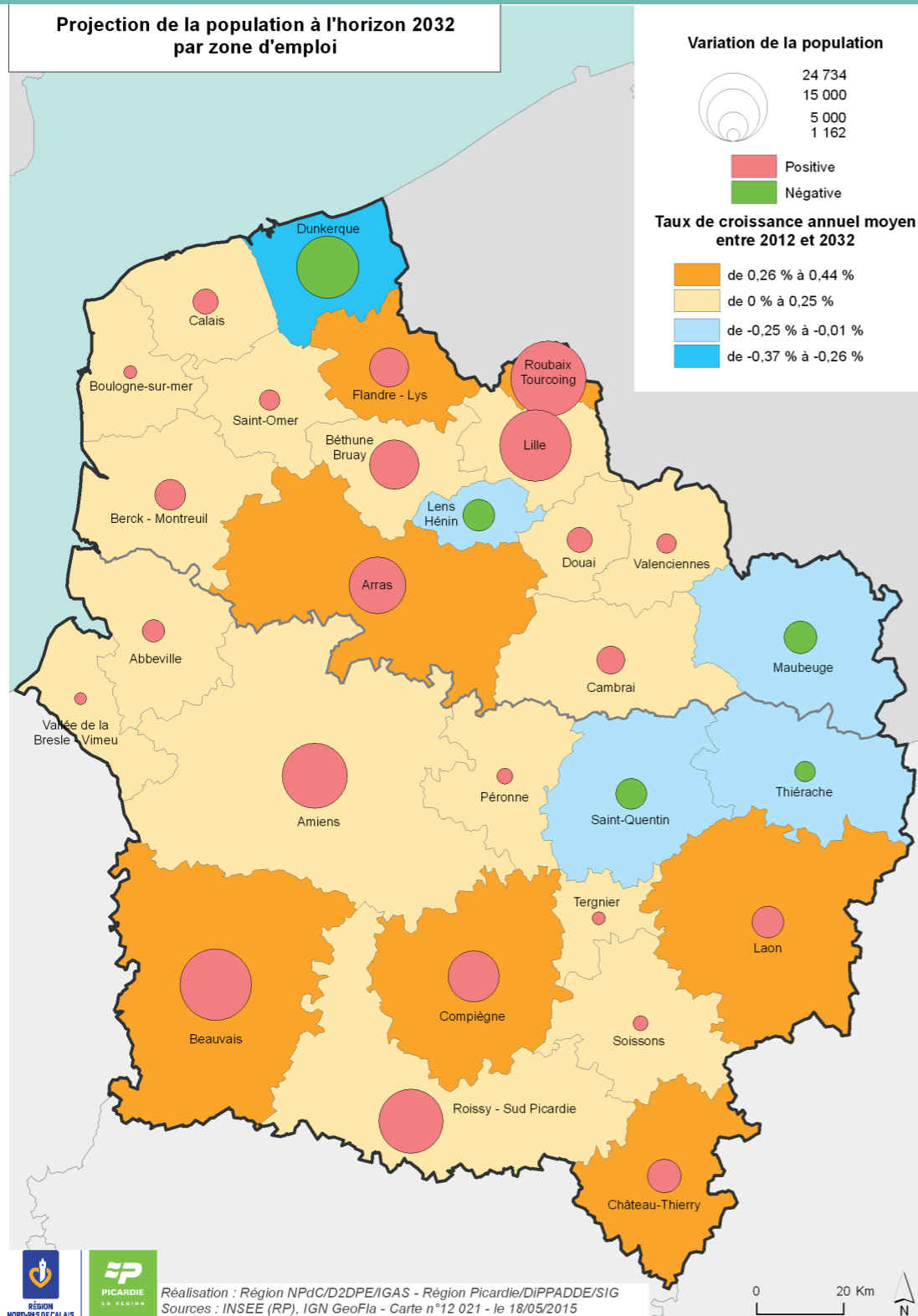
Selon cet indicateur, la fécondité apparaît élevée dans une large zone à l'est de la région reliant Lens-Hénin à Valenciennes puis se prolongeant au sud jusqu'à Laon. Ces territoires bénéficient en effet d'un nombre de naissances important au regard des femmes de 15 à 49 ans résidant sur le territoire. En dehors de la Thiérache, ces territoires bénéficient par ailleurs d'un accroissement de la fécondité entre 2006 et 2011.

En dehors de cet espace, la fécondité apparaît également élevée dans les zones d'emploi de Roubaix-Tourcoing, Flandre-Lys, Calais, Beauvais et Roissy – sud Picardie. Ces zones d'emplois se caractérisent toutes par une surreprésentation des ménages avec enfants.

Une moindre fécondité dans les zones d'emplois de Lille et d'Amiens en lien avec leur rôle dans le parcours de vie des jeunes.

Les zones d'emploi de Lille et d'Amiens sont deux des trois zones d'emplois de la région ayant le plus faible indicateur de fécondité. Ce moindre niveau s'explique par le rôle de ces territoires dans le cycle de vie des jeunes avec une forte attractivité étudiante de ces espaces puis un déficit migratoire vis-à-vis des jeunes actifs. Cette surreprésentation des étudiantes, ne souhaitant pour la plupart pas d'enfants durant leur scolarité, minore ainsi la proportion de naissances rapportées aux femmes de 15 à 49 ans. En dehors de ces deux espaces, la fécondité est la plus faible dans plusieurs zones d'emplois limitrophes de l'agglomération amiénoise.

9. Projection de la population à l'horizon 2032 par zone d'emploi



Projection de la population à l'horizon 2032

Une transformation de la structure de la population régionale à l'horizon 2040.

En prolongeant les tendances actuelles, la croissance de la population régionale devrait rester limitée au cours des prochaines décennies. La région Nord-Pas de Calais – Picardie devrait cependant rapidement passer le seuil symbolique des 6 millions d'habitants puisque celui-ci serait atteint au cours de l'année 2015. Sous l'hypothèse d'un maintien du déficit migratoire, principal facteur limitant la croissance régionale, le rythme d'évolution devrait rester stable avec une hausse annuelle moyenne de 0,2% par an.

Cette relative stabilité du nombre d'habitants devrait toutefois s'accompagner d'une transformation profonde de sa structure par âge. Comme l'ensemble de la France, la région est en effet soumise à un processus de vieillissement de la population lié à l'entrée progressive des générations du baby-boom dans la catégorie des seniors. De 15% en 2012, leur proportion devrait passer à 24% dans la région Nord Pas de Calais – Picardie.

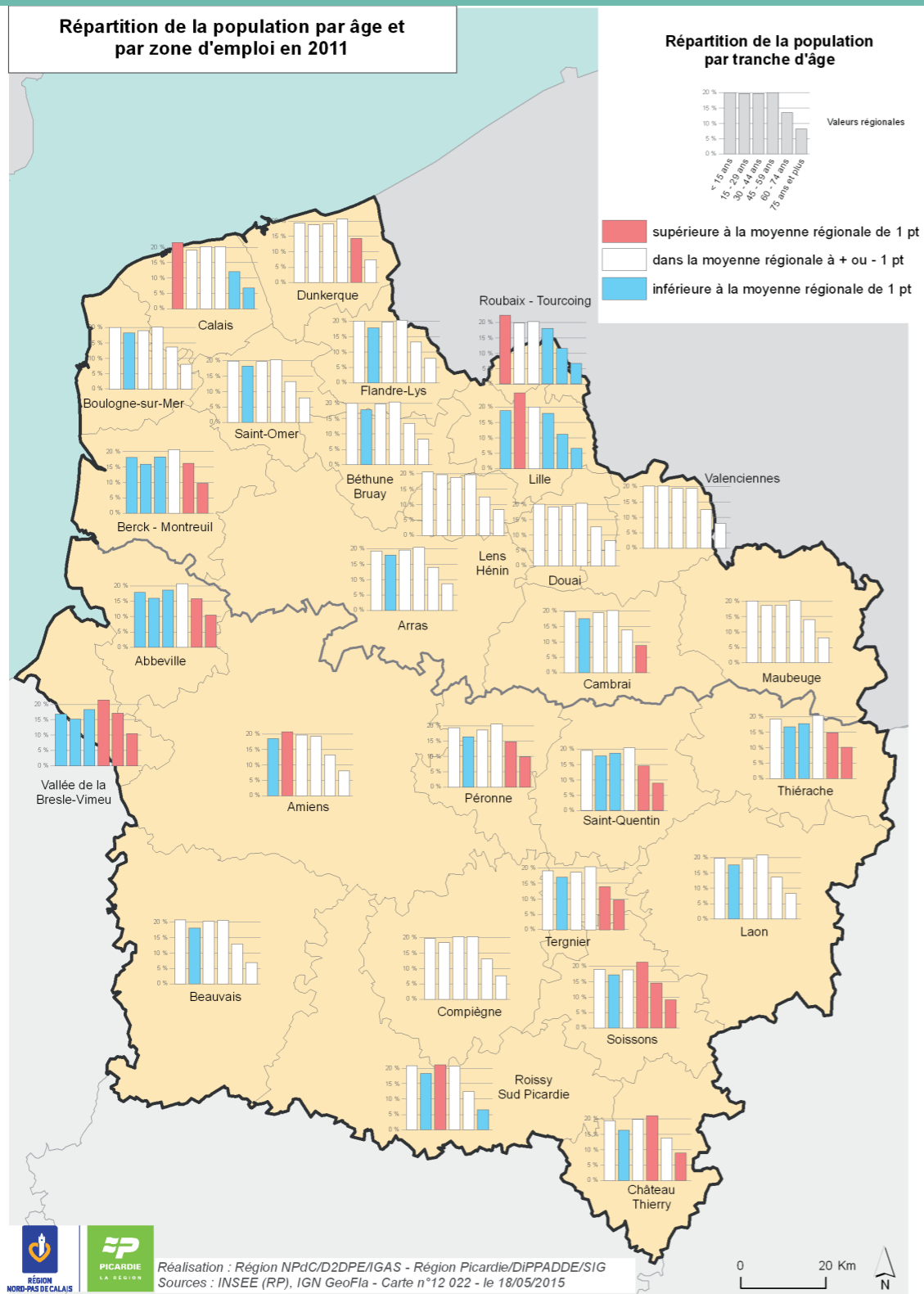
Une baisse de population dans les territoires marqués par un déficit migratoire élevé.

A l'échelle des zones d'emploi de la région, le prolongement des tendances actuelles se traduirait par une perte de population dans plusieurs territoires. Ces pertes de population s'expliquent principalement par un déficit migratoire élevé. La perte de population serait ainsi la plus marquée dans la zone d'emploi de Dunkerque pénalisée par un déficit migratoire important vis-à-vis des jeunes. Ce déficit impacte doublement le territoire avec une perte directe liée à ces départs et une perte induite au niveau des naissances futures. Parmi les autres zones potentiellement en déclin démographique, 3 forment un vaste espace : Les zones de Maubeuge, Saint-Quentin et de la Thiérache. Le déclin démographique apparaît comme une tendance lourde puisque cet espace perd continuellement des habitants depuis 1975. Enfin, la zone d'emploi de Lens-Hénin serait la dernière zone d'emploi à perdre des habitants en lien avec un déficit migratoire qui resterait élevé.

Une croissance de la population potentiellement importante dans plusieurs zones de la région.

Le prolongement des tendances récentes pourraient se traduire par une hausse importante du nombre d'habitants à l'horizon 2032. Plusieurs de ces zones d'emploi se situent sous l'influence des grands pôles régionaux ou extra-régionaux que constituent Paris, Lille ou encore Reims. Cette hypothèse traduit un prolongement des phénomènes de desserrement des grandes agglomérations et pose la question de la viabilité de ce modèle induisant une croissance de la dépendance énergétique liée aux déplacements pour ces ménages.

10. Répartition de la population par âge et par zone d'emploi en 2011



Répartition de la population par âge

Des spécialisations territoriales aux extrémités du parcours résidentiel.

De manière globale, la région Nord-Pas de Calais – Picardie se caractérise par la jeunesse de sa population avec à la fois une proportion plus importante de jeunes et une moindre proportion de seniors.

A l'échelle infrarégionale, les différences de structure par âge concernent principalement les 15 – 30 ans et les tranches d'âge les plus âgées. Ces différenciations sont la conséquence du parcours résidentiel des habitants impactant positivement ou négativement les territoires.

Des concentrations d'étudiants et de jeunes actifs dans les zones de Lille et Amiens.

Les jeunes de 15 à 30 ans apparaissent comme la sous-population répartie de la façon la plus hétérogène sur le territoire régional. Ils sont particulièrement concentrés dans les zones d'emplois de Lille et d'Amiens et, par différence, sous-représentés dans de nombreux autres territoires de la région. La concentration des jeunes traduit le rôle central de ces deux territoires qui sont les deux principaux pôles universitaires et qui attirent des étudiants venant d'autres territoires, parfois même extérieurs à la nouvelle région. Ils constituent également des territoires d'entrée dans la vie active pour de jeunes actifs qui sont ensuite nombreux à s'en éloigner soit pour des raisons de choix résidentiels soit pour des raisons professionnelles.

Les familles sont ainsi plus nombreuses dans les territoires périurbains. Ces classes d'âge sont toutefois réparties de façon plus homogène à l'échelle des zones d'emploi du fait d'un découpage mêlant pôle urbains et espaces périurbains mais aussi du caractère plus diffus de ce phénomène. La partie régionale de la zone d'emploi Roissy- Sud Picardie se distingue toutefois par sa proportion de 30-44 ans et dans une moindre mesure par sa proportion de moins de 15 ans du fait de l'importance de l'influence francilienne sur cet espace. Pour les enfants de moins de 15 ans, deux territoires caractérisés par un taux de fécondité élevé apparaissent avec une proportion significativement supérieure au reste de la région : Roubaix-Tourcoing et Calais.

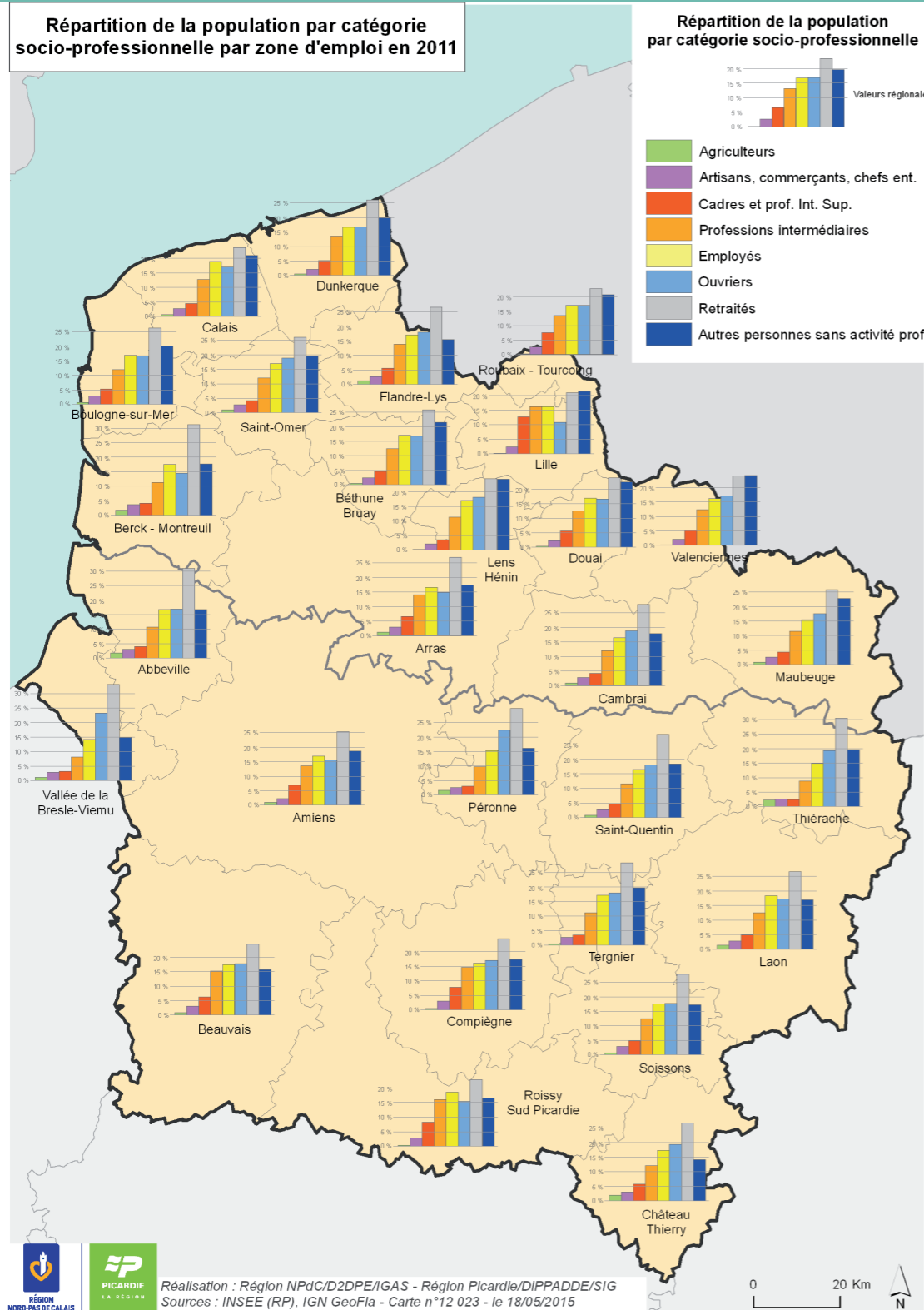
Un vieillissement plus marqué dans plusieurs espaces du littoral et de l'Aisne.

A l'autre extrémité du parcours de vie, la proportion de seniors varie fortement entre les espaces avec une faible proportion au sein de la métropole lilloise et dans la zone sous influence francilienne et une concentration dans plusieurs zones d'emploi du littoral et de l'Aisne.

Dans le sud du littoral, les zones de Berck-Montreuil, Abbeville et de la Vallée de la Bresle bénéficient d'une proportion plus importante de personnes de 65 ans ou plus grâce à une attractivité résidentielle de cet espace vis-à-vis des retraités.

Plusieurs zones d'emploi de l'Aisne se caractérisent également par une proportion plus importante de seniors. Ces zones forment un croissant allant de la Thiérache à Château-Thierry. Les raisons de cette surreprésentation sont toutefois plus complexes : si la zone de Château-Thierry bénéficie d'une attractivité résidentielle, plusieurs autres zones sont caractérisés par un déficit migratoire important vis-à-vis des jeunes entraînant un vieillissement par défaut. Ce phénomène concerne également l'extrémité nord de la région avec la zone d'emploi de Dunkerque dont le solde migratoire vis-à-vis des jeunes est particulièrement élevé.

11. Répartition de la population par catégorie socio-professionnelle par zone d'emploi en 2011



Répartition de la population par catégorie socio-professionnelle

Un rapprochement de la structure par catégorie sociale de la région.

La région Nord-Pas de Calais – Picardie se caractérise par davantage de personnes sans activité professionnelle qu’en France métropolitaine. Si une partie de l’écart est liée à la présence estudiantine comptée dans cette catégorie, elle traduit toutefois une proportion importante de personnes sans activité professionnelle parmi les femmes et les seniors. Entre 2006 et 2011, la région bénéficie malgré tout d’un rattrapage par rapport à la moyenne nationale. Pour les autres catégories sociales, la région apparaît dans une dynamique de rapprochement de la structure nationale avec une diminution de la spécialisation ouvrière et une croissance des cadres et des professions intermédiaires. La région apparaît également en retrait pour les emplois non-salariés du fait de la moindre culture entrepreneuriale et artisanale de nombreux territoires régionaux.

Une concentration des cadres et professions intermédiaires dans la métropole lilloise et dans les zones sous influence francilienne.

Si la proportion de cadres a augmenté sur l’ensemble des territoires régionaux, deux espaces concentrent les actifs occupant les emplois les plus qualifiés : la métropole lilloise avec les zones d’emploi de Lille et Roubaix-Tourcoing et l’espace sous influence francilienne avec les zones d’emploi de Roissy – sud Picardie et Compiègne. Ces 4 zones d’emploi concentrent 46% des actifs occupant un emploi de cadres, que l’emploi soit régional ou non, pour 30% de la population résidente. A l’exception de Roubaix-Tourcoing, ces territoires se caractérisent également par une surreprésentation des actifs occupant des emplois de profession intermédiaire. En dehors de ces espaces, les zones d’Amiens et d’Arras ont également une proportion de cadres plus élevée que la moyenne régionale.

Les ouvriers encore très présents dans les principaux territoires industriels.

Si la spécialisation industrielle de la région s’est globalement réduite, plusieurs territoires gardent une proportion d’ouvriers importante parmi les actifs. C’est en particulier le cas de territoires gardant une forte spécialisation sectorielle à l’image des zones d’emploi de la Vallée de la Bresle, de Péronne ou encore de Saint-Omer. A l’inverse des ouvriers ou des cadres, les employés sont présents de façon homogène sur le territoire. Cette répartition traduit des emplois occupés dans de nombreux secteurs d’activité relevant notamment de l’économie présentielle et plus dispersés sur l’ensemble du territoire régional.

Des taux d’activité féminin qui restent en retrait dans le bassin minier et l’Avesnois.

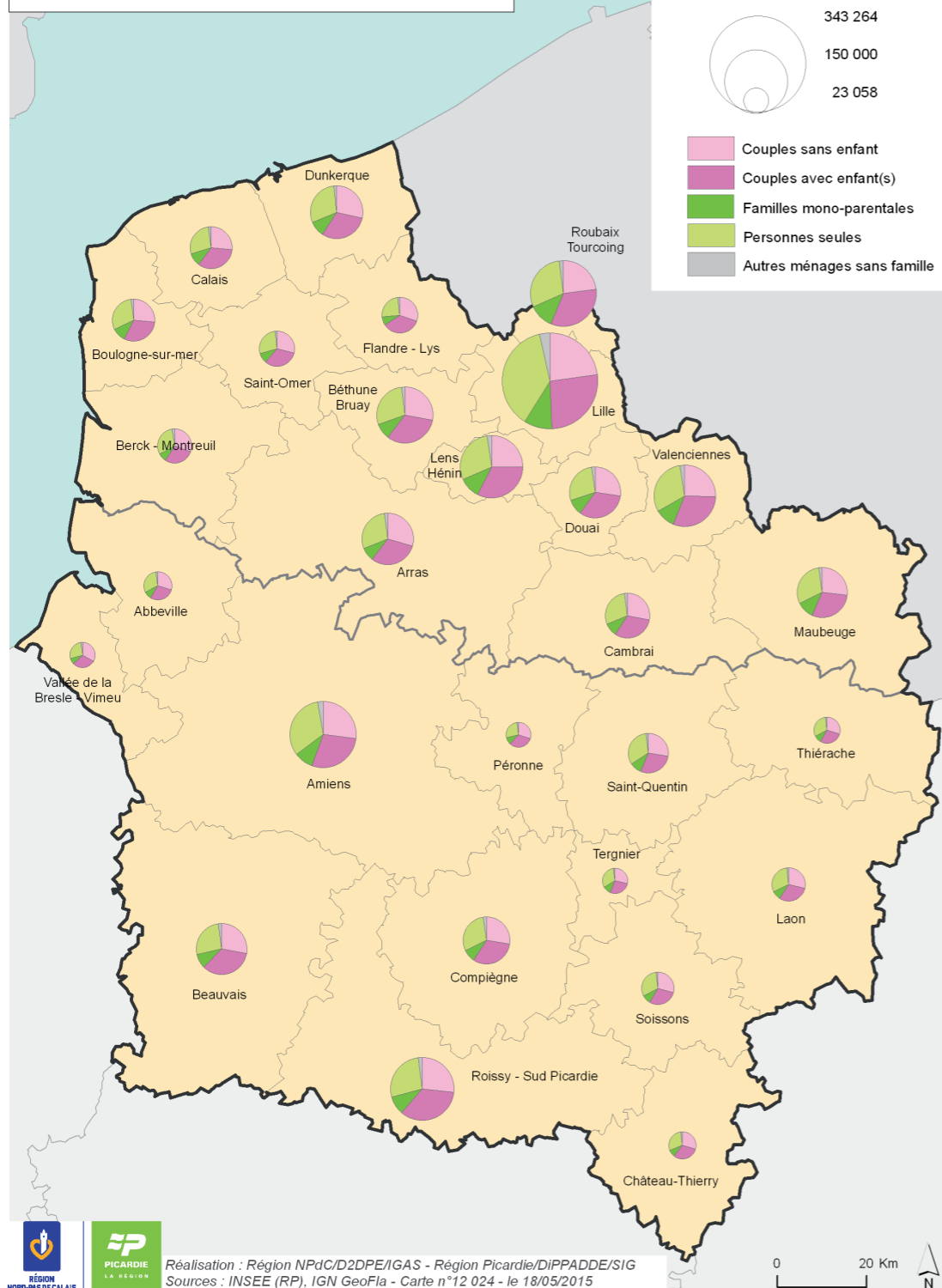
Malgré la dynamique de rattrapage, les taux d’activité féminin restent particulièrement en retrait dans l’ensemble du bassin minier et dans l’avesnois. Parmi les 15-64 ans vivant dans ces territoires, moins de la moitié des femmes occupent un emploi.

Plus de 30% de retraités dans le sud littoral et la Thiérache.

De la Vallée de la Bresle à la zone de Berck-Montreuil, le littoral sud de la région se caractérise par une forte surreprésentation des retraités qui représentent plus de 3 personnes sur 10 parmi les 15 ans ou plus. La proportion de retraités est également supérieure à 30% dans la zone d’emploi de la Thiérache. L’importance de la proportion de retraités sur ces territoires traduit la surreprésentation des seniors dans ces différents territoires.

12. Répartition des ménages selon la structure familiale par zone d'emploi en 2011

Répartition des ménages selon la structure familiale par zone d'emploi en 2011



Répartition des ménages selon la structure familiale

Davantage de familles avec enfant qu'en moyenne nationale.

La structure de la région Nord-Pas de Calais – Picardie des ménages régionaux s'écarte de façon importante de la moyenne nationale au regard de la proportion de famille avec enfants. En 2011, 40,6% des ménages régionaux sont composés de familles avec enfant, soit 4,6 points de plus qu'en moyenne nationale. Cette surreprésentation concerne à la fois les couples avec enfant (30,9% contre 27,3%) et les familles monoparentales (9,7% contre 8,7%). A l'inverse, les personnes seules et les couples sans enfants sont proportionnellement moins présents dans la région qu'en moyenne nationale. L'écart avec la moyenne régionale traduit à la fois l'importance de la fécondité régionale et les différences de structure par âge, les ménages seniors moins nombreux dans la région étant le plus souvent des ménages sans enfants.

Une concentration des personnes seules dans les deux principaux pôles universitaires.

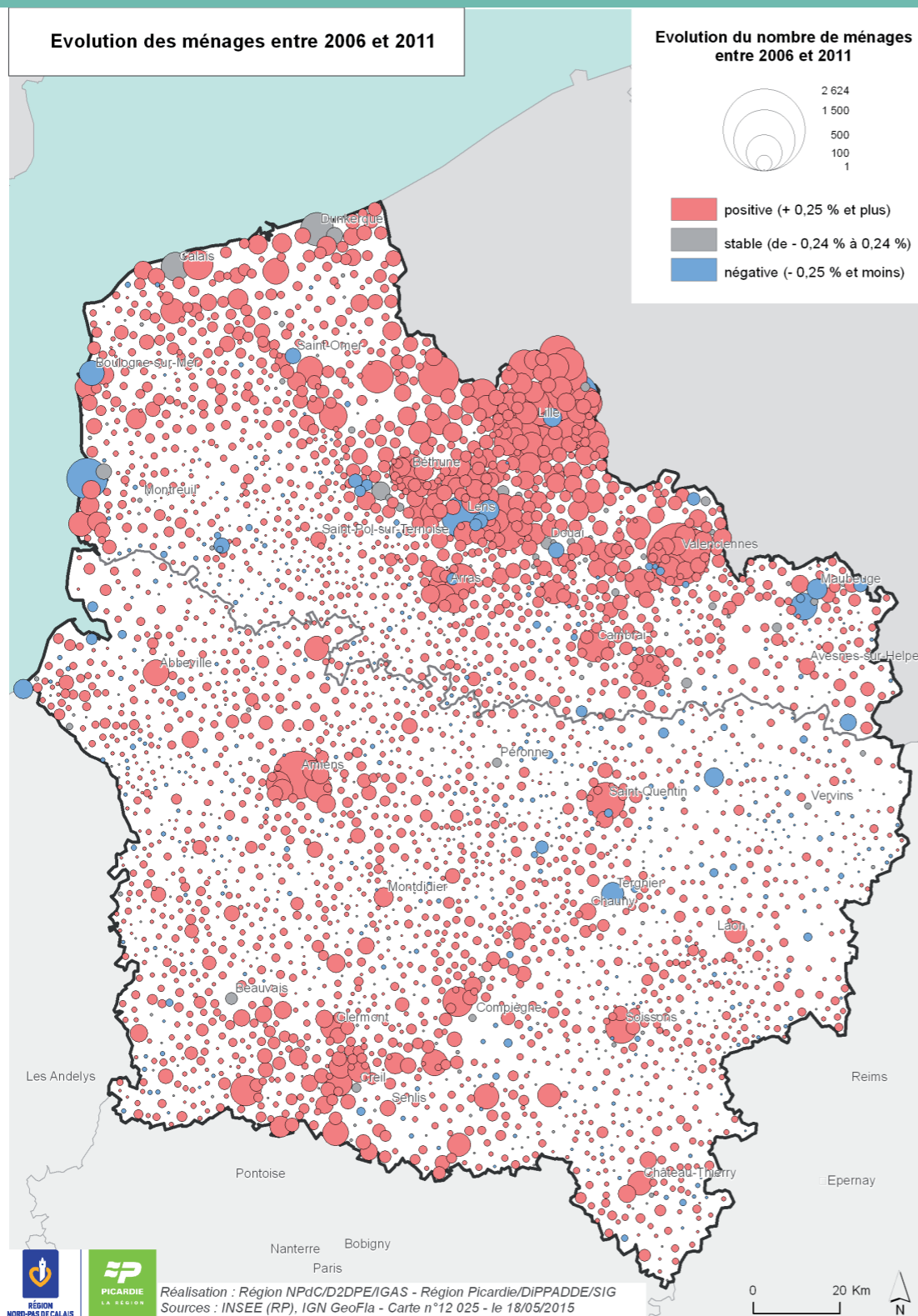
Au sein de la région, les personnes seules sont les plus nombreuses dans les zones d'emploi de Lille et d'Amiens. Cette surreprésentation traduit l'importance des deux principaux pôles universitaires de la nouvelle région, les étudiants étant nombreux à vivre seuls dans leur logement. On peut également noter une surreprésentation des « autres ménages » dans ces deux territoires même si leur proportion reste faible. Cette catégorie regroupe les ménages aux structures plus complexes dont les collocations font partie.

Une surreprésentation des familles avec enfants dans les zones en périphérie des métropoles lilloise et francilienne.

Si les principaux pôles universitaires concentrent les personnes seules, les familles avec enfants sont les plus nombreuses en périphérie des métropoles. Ainsi, les zones d'emplois frontalières de la métropole lilloise ont une proportion plus élevée de familles avec enfants. Cette surreprésentation est particulièrement importante sur les franges périurbaines de ces zones d'emploi attirant de nombreuses familles s'éloignant du cœur métropolitain pour le cadre de vie tout en y conservant leur emploi. Au sud de la région, les zones d'emploi de Roissy – sud Picardie et Beauvais se caractérisent également par une surreprésentation des familles avec enfants en lien avec les relations étroites de ces territoires vis-à-vis de l'Île-de-France.

En dehors des zones d'emploi de Lille et Amiens, les familles avec enfants sont les moins présentes dans les territoires caractérisés par un vieillissement plus marqué qu'en région, à l'image du littoral sud de la région ou de la Thiérache.

13. Évolution des ménages entre 2006 et 2011



Évolution des ménages entre 2006 et 2011

Une croissance importante du nombre de ménages.

Si la région Nord-Pas de Calais – Picardie se caractérise par une faible croissance du nombre d’habitants, elle connaît une croissance importante du nombre de ménages. Entre 2006 et 2011, le nombre de ménages a augmenté à un rythme de 0,8% par an alors que la croissance de la population était inférieure à 0,1% par an. La croissance du nombre de ménages est ainsi principalement portée par la diminution de la taille des ménages sous l’effet de deux dynamiques : une transformation des structures familiales au profit de ménages de plus petite taille et le vieillissement de la population augmentant la proportion de seniors souvent composés de ménages de plus petite taille.

Une croissance du nombre de ménages dans la plupart des communes.

Parmi les 3 836 communes de la nouvelle région, plus de 86% ont vu leur nombre de ménages augmenter entre 2006 et 2011. Cette croissance a même été supérieure à 5% dans plus de la moitié d’entre elles. La croissance du nombre de ménages apparaît importante à la fois dans les grands espaces de peuplement de la région ainsi que dans les espaces en périphérie des grandes agglomérations à l’image des espaces périurbains de la métropole lilloise ou du sud de la région sous influence francilienne.

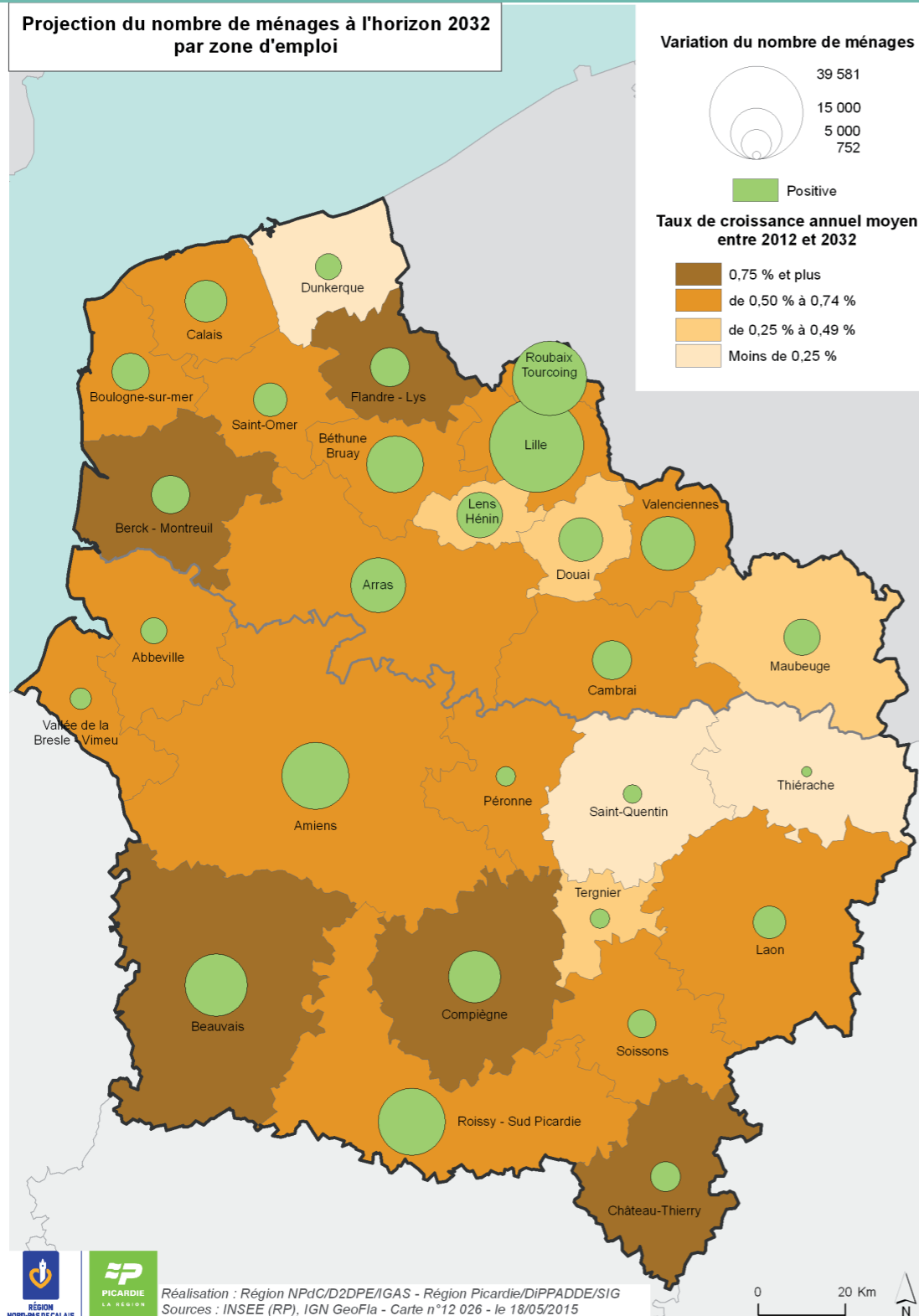
Une diminution du nombre de ménages dans des communes rurales et dans plusieurs grandes villes.

Parmi les communes ayant vu leur population diminuer au cours de la période récente, deux types se distinguent : des communes rurales de petite taille et quelques grandes villes de la région. La croissance du nombre de ménages étant intimement liés aux logements disponibles, la plupart de ces communes se caractérisent par une stagnation du nombre de logements et par une croissance de la vacance.

Les communes rurales en déclin sont les plus nombreuses dans une frange entourant Vervins et Péronne en lien avec un manque d’attractivité globale de l’espace. A une échelle plus importante, le nombre de ménages apparaît toutefois en croissance dans ces espaces avec des gains plus importants au sein des communes en croissance.

Parmi les grandes communes ayant vu leur nombre de ménages diminuer se trouvent plusieurs grands pôles de la région : Maubeuge, Lens, Boulogne-sur-Mer et Saint-Omer. La baisse du nombre de ménages dans la ville-centre s’est toutefois accompagnée d’une croissance importante dans des communes limitrophes. Au sein de la métropole lilloise, les communes de Roubaix et de Mons-en-Barœul ont vu leur nombre de ménages diminuer dans un contexte de stagnation du nombre de logements et de hausse de la vacance. Enfin, la commune du Touquet se distingue par une baisse très importante du nombre de ménages résidant liée à une très forte augmentation des résidences secondaires qui représentent près de 80% des logements de la commune.

14. Projection du nombre des ménages à l'horizon 2032 par zone d'emploi



Projection du nombre des ménages

Près de 300 000 nouveaux ménages attendus entre 2012 et 2032.

Le prolongement des tendances récentes en matière d'évolution démographique et d'évolution de la structure des ménages devraient se traduire par une croissance importante du nombre de ménages à l'horizon 2032. En 20 ans, la région Nord-Pas de Calais – Picardie verrait son nombre de ménages augmenter de 300 000, ce qui représente une croissance annuelle de 0,6%. Le vieillissement de la population va notamment continuer à induire une diminution progressive de la taille des ménages et provoquer des besoins en logements plus importants malgré une population relativement stable.

Une hausse du nombre de ménages sur l'ensemble des territoires de la région.

Si certains territoires perdent des habitants, le nombre de ménages augmente sur l'ensemble des zones d'emploi de la région Nord-Pas de Calais – Picardie du fait d'une diminution de la taille des ménages généralisée à l'ensemble des espaces. La croissance devrait toutefois être plus modérée dans les zones d'emploi en déclin démographique à l'image de la zone d'emploi de Dunkerque au nord ou des zones de Saint-Quentin et de la Thiérache à l'est.

Une croissance supérieure à 0,5% par an dans de nombreux territoires régionaux.

Dans la plupart des autres zones d'emploi, l'augmentation du nombre de ménages devrait représenter une croissance supérieure à 0,5% par an entre 2012 et 2032, soit une hausse globale de plus de 10% du besoin en logements à l'horizon 2032. En proportion les hausses seront les plus nombreuses dans les zones d'emploi sous l'influence du pôle urbain de Paris ainsi que dans les zones de Flandre-Lys, sous l'influence la métropole lilloise et de Berck-Montreuil. Pour cette dernière, la réduction de la taille des ménages attendue est plus importante que la moyenne régionale du fait d'une croissance importante des personnes de 75 ans ou plus vivant le plus souvent seules.

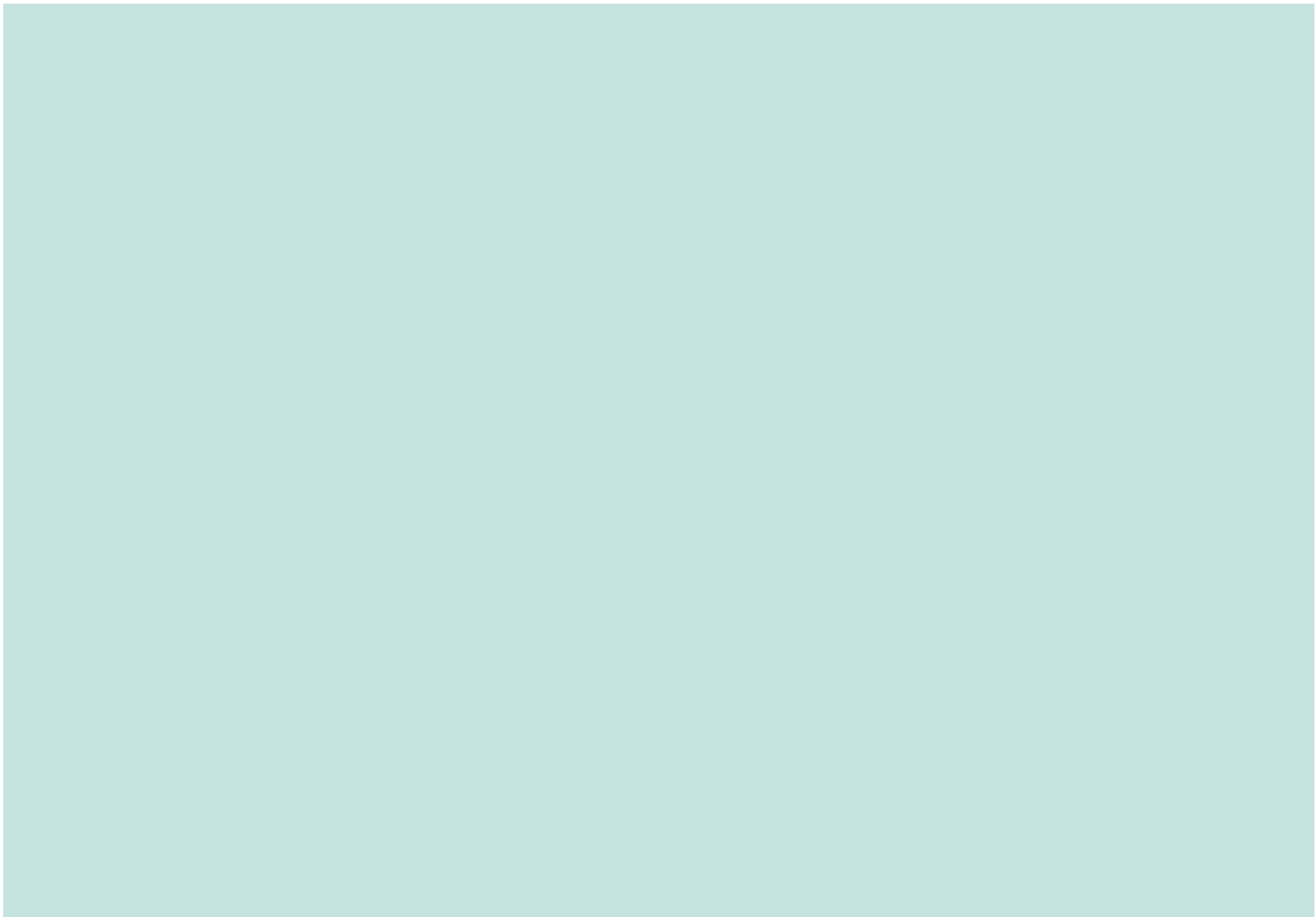
5 zones d'emplois pourraient accueillir plus de 20 000 nouveaux ménages.

En nombre, la croissance sera la plus forte dans les 4 zones d'emplois les plus peuplées de la région ainsi que dans la zone d'emploi de Beauvais. Chacune de ces 5 zones devrait compter plus de 20 000 nouveaux ménages à l'horizon 2030.

Par son importance, la métropole lilloise formée des zones d'emploi de Lille et de Roubaix-Tourcoing accueillera 66 000 nouveaux ménages, représentant 22% de la hausse régionale, une proportion supérieure d'un point par rapport à son poids actuel dans les ménages régionaux.

Les zones d'emploi de Roissy – sud Picardie, Amiens et Beauvais devraient voir chacune leur nombre de ménages augmenter de 20 000 à 22 000. Ces 3 zones d'emploi ont en commun un poids démographique important et une croissance supérieure à la moyenne régionale. Ces zones d'emploi concentreront 21% des nouveaux ménages de la région Nord-Pas de Calais – Picardie alors qu'elles représentent 17% des ménages actuels..





Région Nord-Pas de Calais

151, avenue du Président Hoover - 59555 Lille Cedex
Tél. 03 28 82 82 82 - Fax. 03 28 82 82 83 - www.nordpasdecalais.fr

Région Picardie

15, mail Albert 1er - 80000 Amiens Cedex
Tél. 03.22.97.37.37 - Fax . 03 22 97 39 00 - www.picardie.fr